



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE

Niveau 3 - [Fiche RNCP n°38386](#)

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'ouvrier du paysage aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages, etc.).

Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- Participer à la mise en œuvre et la gestion d'un massif ornemental classé en zone de gestion différenciée

Mobilité internationale « collective » possible selon projet pédagogique.

FORMATION EN APPRENTISSAGE



LIEUX CFA Nantes Terre Atlantique
Site de Saint-Herblain

ou UFAA de Guérande
LP Olivier Guichard



DURÉE 2 ans



TARIFS & FINANCEMENT

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites...

OBTENTION DU DIPLÔME

Épreuves pratiques, écrites ou orales

Pour obtenir le diplôme du Capa il faut obtenir une moyenne de 10/20

80% en CCF* + 20% en examen final

Impossibilité de valider par bloc de compétence

**Contrôle en Cours de Formation*

ET APRÈS ?

- BPA Travaux aménagements paysagers en 1 an
- BP Aménagements Paysagers
- Bac professionnel Aménagements Paysagers

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement
- **Validation Acquis Académique** et allègements possibles avec un Bac Pro Agricole, ou un BPA TAP

CONTENU DE LA FORMATION

- Mathématiques, Informatique, Histoire-Géographie, Education Socio-Culturelle
- Français, EPS
- Langue vivante (anglais), Sciences Economiques et Sociales
- Economie d'entreprise
- Maintenance des matériels
- Mise en place d'aménagements paysagers / Sciences et techniques professionnelles
- Travaux d'entretiens paysagers / Sciences et techniques professionnelles
- Multiplication des végétaux, plantation des vivaces et entretien des massifs, paillage

Possibilité de réaliser la formation en 1an avec un parcours de formation individualisé.

ORGANISATION DE LA FORMATION

840 heures sur 2 ans
de formation en centre
30 semaines par an

35 semaines / an
chez le maître d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste/des espaces verts
- Aide-jardinier
- Manœuvre des espaces verts
- Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

Formation en partenariat avec le lycée
professionnel Olivier GUICHARD



Certification du Ministère de l'agriculture
Arrêté de création du 10 juin 2015.

PLUS D'INFORMATIONS



CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Site Jules Rieffel 5 rue de la Syonnière 44817 SAINT-HERBLAIN
UFAA de Guérande 12 rue de la Fauvette 44350 GUERANDE
www.nantes-terre-atlantique.fr



CHIFFRES CLÉS



Taux de réussite aux examens 2024 • 90%
Taux de satisfaction des apprentis • 83%
Taux de poursuite d'études • à venir
Taux d'insertion pro. à 6 mois • à venir
Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- L'admission en CAPa Jardinier Paysagiste se fait après la classe de 3eme
- Après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier

L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

S'INSCRIRE - CONTACTS

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA

Site de Saint-Herblain au 02.40.94.86.08 ou
par mail à cfa@nantes-terre-atlantique.fr

UFAA de Guérande au 02.40.24.86.80
ou cfa-guerande@nantes-terre-atlantique.fr

À partir de janvier 2025
Début de formation : septembre 2025

Mise à jour : février 2025

